VOL. XLV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 24 NOVEMBRE 1915 No. 4

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être a[dre]ssées:

Le Manitoba
4.. ue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
...ne: Main 3377.

L'EMPRUNT CANADIEN

Félicitons-nous de ce que l'emprunt canadien sera entièrement souscrit au Canada. Après la crise financière que nous venons de traverser — car nous croyons que cette crise achève — il est très satisfaisant de constater combien grandes sont les ressources de notre pays. Les cinquante millions de piastres demandés par le gouvernement canadien lui seront fournis par l'Epargne du pays. Les banques à elles seules et les compagnies d'assurance s'inscrivent pour un montant qui va probablement atteindre les trente millions. Le reste viendra des particuliers.

Pour la plus grande partie cet argent restera au Canada, et l'intérêt qui sera payé sur les Bons-Etat restera, lui aussi, au Canada au lieu d'immigrer aux Etats-Unis où à Londres. C'est un pas dans la bonne direction, et il est probable que le peuple canadien pourra aller encore beaucoup plus loin dans cette voie. Les Australiens, eux, en sont rendus à près de soixante-cinq millions de souscription nationale.

Le prêt canadien s'achète actuellement à 97½. Il porte 5% d'intérêt, obligations payables le 1er décembre 1925.

Encore une fois félicitons-nous de ce que nous commençons à faire notre propre Finance. Si nous savons économiser nous pourrons avant bien des années prêter à l'Etat tout l'argent dont il aura besoin en temps ordinaire.

DOM BENOIT

Le Très Révérend Dom Paul Benoit, ancien supérieur-général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception au Manitoba, vient de mourir en France.

C'était un religieux illustre, un grand religieux, un de ces chefs d'Ordre qui font saillie. Il avait été l'un des principaux collaborateurs de Dom Gréa, le rénovateur de la communauté des Chanoines Réguliers des temps anciens.Saint-Claude, dans le Jura, et Saint-Antoine, dans l'Isère, furent les monastères pieux et magnifiques où ces hommes saints et savants formèrent des disciples et contribuèrent de précieux livres d'apologétique à l'arsenal de l'Eglise. Citons, de Dom Benoit, *la Cité anti-chrétienne, la Franc-Maçonnerie, l'Histoire de l'Abbaye de la Ville et de la Terre de Saint-Claude.*

Dom Benoit vint au Manitoba en 1891 et y fonda une maison de son ordre, à Notre-Dame de Lourdes. De Notre-Dame de Lourdes surgit bientôt la paroisse de Saint-Claude; puis à ces fondations s'ajoutèrent encore d'autres clochers et d'autres villages; car Dom Benoit amena avec lui au Canada non-seulement des moines mais des colons nombreux et excellents.

Si dévoué colonisateur qu'il fût, Dom Benoit était surtout un philosophe et un écrivain. C'est par là que sa mémoire vivra. Ses élèves se rappelleront toujours quelle grande et vigoureuse allure il donnait à son enseignement oral; ceux qui se sont nourris de sa doctrine écrite en attestent le caractère substantiel.

Le public canadien connait surtout Dom Benoit écrivain par sa *Vie de Mgr Taché.* C'est un grand ouvrage, un bel ouvrage; style serré, précis, classique toujours; narration méthodique mais pleine de vie et de chaleur; appréciations fermes et scrupuleusement impartiales, empreintes du sens sacerdotal le plus noble et le plus relevé. Ces pages éloquentes, sorties d'une grande intelligence et d'un grand cœur, sont et resteront le plus splendide monument élevé par le Manitoba français à la mémoire d'Alexandre Antonin Taché.

Le vertueux religieux qui avait donné toute sa vie aux œuvres de Dieu et aux œuvres de la France apôtre et colonisatrice, meurt au moment où sa bien-aimée patrie est plongée dans les affres d'une mêlée sanglante. Patriote ardent comme il l'était il a, nous en sommes bien sûrs, offert sa vie pour la vie de son pays. Dans ses dernières pensées, dans ses derniers gémissements, il a dû balbutier le nom de la France avec celui de son Dieu.

TRES JOLI!

Les journaux annoncent que les partisans de M. Norris ont tenu un caucus à Winnipeg, jeudi dernier et que *ces messieurs ont décidé de remplir les promesses contenues dans leur programme politique!* Comme s'il fallait un caucus pour décider d'accomplir des promesses faites antérieurement. Comme naiveté c'est assez joli.

Feu l'Hon, Dr Montague

(*La Patrie*)

La mort subite de l'hon. M. Montague fait ressortir davantage les incidents de sa carrière tourmentée. L'ex-ministre était l'un des politiciens les mieux doués de ce pays. Il unissait à un physique agréable des talents vraiment supérieurs. C'était un très bel orateur. Il avait de la fortune et était aimé de tout le monde. On lui prédisait le plus brillant avenir. Il n'a pour ainsi dire fait que passer à Ottawa. Rentré dans l'ombre après certaines révélations auxquelles son nom était mêlé, il quitta Ontario pour s'établir au Manitoba. On se rappelle les circonstan dans elsquelles Sir Rodmond Roblin l'appela dans son cabinet en qualité de ministre des Travaux publics. Comme tel, il eut charge de la construction des édifices parlementaires. Quelques mois après éclatait un scandale qui amena la chûte du gouvernement. Avec ses collègues, l'hon. M. Montague fut accusé de malversation et trainé devant les tribunaux.

M. Montague a pu connaitre certaines joies que procure la vie politique, mais l'on ne saurait lui reprocher de ne pas avoir eu une grosse part des amertumes qu'elle distribue à ses victimes. Qu'il repose en paix!

Ce que l'on pense de la France en Angleterre

Articles du "Times" de Londres, traduits en francais

Nos lecteurs liront avec beaucoup de satisfaction et beaucoup de fierté une série d'articles où le *Times* de Londres apprécie le rôle de la France durant la guerre.

Le grand journal anglais n'a pas peur de célébrer la valeur militaire et l'héroisme de la nation française.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que les grands journaux anglais de Winnipeg soient si parcimonieux de leurs reproductions du *Times.* Et pourtant quel bien feraient ces articles s'ils étaient lus et médités dans notre province.

Les abonnés du *Manitoba* nous sauront gré de leur communiquer ces pages éloquentes écrites à l'honneur de la France, mais qui font aussi grand honneur à l'Angleterre:

I

L'AVALANCHE

L'œuvre accomplie par l'armée française au cours de cette guerre ne peut pas encore être exposée dans tout son détail. Déjà, cependant, on peut en indiquer les grandes lignes. Un résumé, même sommaire, suffira peut-être à donner une idée de sa grandeur.

Jusqu'à présent, les renseignements obtenus sur la marche des armées françaises ont été le plus souvent rares et décousus; en général ils ne se rapportaient qu'à des actions locales. L'ampleur de la tâche exécutée par la France ne peut se comprendre que par un récit continu.

Il est fort important que les Anglais se rendent compte de ce que la France a fait et de ce qu'elle fait encore, *de ce qu'elle a souffert et de ce qu'elle souffre encore.* Dans cette guerre nous sommes des alliés: nous nous battons aux côtés de la France et nous ferons la paix avec elle. *L'attitude de nos alliés, lors du règlement final, ne peut être appréciée qu'en raison de leurs sacrifices.*

Tous ceux qui ont lu la correspondance diplomatique qui se termine brusquement le 4 août ont trouvé que l'attitude de la France était d'une correction irréprochable, presque exagérée. La plus fière des nations a fait tous les sacrifices pour maintenir la paix, excepté celui qui eût consisté à refuser la guerre.

Dans les dernières années, elle n'avait pas été bien servie par quelques-uns de ses hommes d'État. Par contre, elle avait été brillamment secondée par ses diplomates: au lendemain de la crise qui occupa le mois de juillet 1914, aucun ambassadeur n'axait une réputation égale à celle de M. Jules Cambon. La France se rendait compte des intentions de l'Allemagne; néanmoins, jusqu'à la dernière heure, elle persista à travailler pour la paix. Sa nouvelle loi militaire n'avait pas eu le temps de produire ses effets; ses approvisionnements en munitions étaient insuffisants; elle n'avait point d'ambition belliqueuse à satisfaire; son désir de conciliation était aussi grand que le lui permettait le souci de son honneur.

La guerre lui fut imposée; elle l'accepta avec la claire conscience d'avoir tout fait pour l'éviter. Ce fut alors pour le pays une heure solennelle; la nation tout entière faisait songer à un homme qui accepte un combat qu'il ne peut refuser, mais qui comprend que les chances sont contre lui. La France n'était pas préparée, en partie par sa propre faute, en partie pour des causes étrangères à sa volonté. *Son manque de préparation à ce moment montre combien elle est étrangère au crime de cette guerre.*

LE PLAN ALLEMAND

On a souvent mal compris l'attitude de l'Allemagne en août 1914. On a dit que dans sa folie elle alla jusqu'à défier l'univers entier. En fait, ses calculs n'avaient rien d'insensé.

Pendant une génération, les meilleurs cerveaux de l'Allemagne s'étaient attachés à l'étude de la guerre. Ils avaient lentement construit une puissante machine, telle que l'histoire du monde n'en a jamais connue. L'Allemagne considérait que, dans l'art de la guerre, les autres peuples n'étaient que des amateurs; elle jugeait qu'elle seule connaissait à fond ce rude métier. A ses yeux, elle seule possédait al science et les moyens de la guerre. Son armée était beaucoup plus nombreuse que toutes celles qu'une nation ou qu'une coalition pouvait mettre en ligne avant de longs mois.

Depuis des années elle avait prévu la possibilité d'une guerre sur deux fronts, contre la France et la Russie à la fois. Elle espérait recommencer son exploit de 1870. Son but était de diriger contre la France un coup immédiat et écrasant, si terrible que, comme en 1870, les armées françaises seraient détruites et la nation contrainte à la paix. Alors, tandis que la France serait abattue et pourrait être maintenue par de faibles troupes, l'Allemagne lancerait ses grandes armées vers l'est et agirait contre la Russie. Elle n'espérait pas conquérir la Russie, mais elle comptait la frapper assez fort pour l'obliger à rompre son alliance. Une fois la France abattue et la Russie découragée, l'Allemagne aurait le loisir nécessaire pour venir à bout de son ennemie principale, la Grande-Bretagne.

Tout ce plan dépendait d'une rapide défaite de la France. Si le coup décisif — "la bataille sans lendemain", pour se servir de la phrase allemande—était un échec, un remaniement de tout le projet d'attaque devenait nécessaire. Le temps était, dans les calculs de l'Allemagne, l'élément essentiel. Le but qu'elle se proposait devait être atteint très rapidement.

L'Allemagne disposait, par sa mobilisation, de 25 corps de première ligne: elle en dirigea 21 contre la France. Elle avait 33 corps de réserve: 22 d'entre eux furent envoyés sur le front occidental. Elle possédait 15 corps de landwehr: 8 furent destinés à soutenir cette première attaque.

Ce furent donc cinquante et un corps qui franchirent la frontière de l'ouest. *Ils représentaient 2,500,000;* ce n'étaient là que les premières formations. Comme on le verra plus loin, la grande masse des unités constituées dans la suite fut également employée dans l'ouest.

Mais le nombre n'était qu'un des éléments de la force allemande. Un système perfectionné d'espionnage en temps de paix avait permis de préparer d'avance les champs de bataille possibles. D'avance, l'Allemagne avait résolu le problème que posaient les forts de la frontière. Ses grands obusiers, capables de broyer les plus épaisses parois de ciment et d'acier, étaient prêts à entrer en action.

Le grand nombre de ses véhicules automobiles lui permettait de mouvoir ses grandes armées avec une rapidité inconnue dans l'histoire. Son artillerie de campagne était, comparée à celle des alliés, dans la proportion de deux pour un. Son plan stratégique était combiné pour donner les plus grands résultats possibles dans le temps le plus court par le moyen d'une écrasante préparaton d'artillerie et d'attaques d'infanterie par masses profondes. L'Allemagne pouvait se permettre de gaspiller les hommes et les obus: elle en avait d'abondantes réserves.

De plus, d'immenses corps de cavalerie devaient créer tout autour de ses ailes comme une zone de guerre où la population civile serait en proie à la terreur. Pour accélérer cette panique, l'Allemagne était décidée à combattre sans tenir aucun compte des anciennes prescriptions du droit des gens. La politique de l'Allemagne ne peut se comprendre que si on admet qu'elle devait gagner dès le début une victoire décisive qui lui permettrait ensuite de se rire des protestations du monde. Cette cruauté puérile, qui entraînera sa perte, était, dans cette première ruée vers l'ouest, un istrument redoutable.

LE PROBLEME DE LA FRANCE

Contre cette invasion qui descendait vers elle comme un torrent, la France pouvait par sa mobilisation mettre en ligne de 1 million à *1,500,000.* Sur le papier, le chiffre des effectifs était plus grand. Mais, par suite de l'application incomplète de sa nouvelle loi militaire et de son insuffisance d'équipements, la France ne pouvait espérer atteindre ce chiffre avant quelques mois. L'Allemagne avait eu bien soin de prendre par surprise sa vieille ennemie.

Le problème que le général Joffre avait à résoudre était d'une difficulté qui eût épouvanté les plus grands capitaines. Les effectifs dont il disposait — y compris le corps expéditionnaire britannique — ne représentaient pas plus de la moitié des forces assaillantes. Il devait attendre l'attaque de l'adversaire sur un front de 500 milles et, comme l'Allemagne s'était assurée l'initiative par la vitesse de sa mobilisation, il ignorait le point où porterait l'effort principal de l'agresseur. *Il se conforma donc à la fameuse maxime de Napoléon: "On s'engage et puis on voit."* Sa tâche fut d'entrer en contact sur toute la ligne avec les forces ennemies.

Cependant on risquait d'aller droit au désastre en se bornant à attendre et à voir. *Il s'inspira donc d'une autre maxime napoléonienne et sut conserver derrière son front des réserves considérables.* Le principe de tactique qui servit à gagner la bataille d'Iéna fut élargi et devint le principe essentiel de la campagne. Si les troupes de premier contact avec les forces principales de l'ennemi réussissaient à ajourner la bataille décisive et à battre lentement en retraite, on aurait le temps de concentrer les réserves et de les lancer au bon moment contre l'adversaire.

Ce plan était le seul plan de défense que les Français pussent adopter.

(*A suivre*)

Le "Canadien-Francais" d'Edmonton

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton inaugure la publication d'un nouveau journal: *Le Canadien-Français. Le Canadien-Français* est de format encore modeste, mais il est alerte et pimpant. Il s'occupera de choses exclusivement nationales.

Nous souhaitons bonne et fructueuse carrière à cette revue de nos amis et compatriotes de l'Alberta.

LA GUERRE

Paris, 18.—Le conseil de guerre central se réunit à Paris pour la première fois hier. Présents: Briand, Galliéni, Lacaze, Joffre — Asquith, Balfour, Lloyd George, Grey.

* * *

Combats d'artillerie, toujours sur le front ouest.

* * *

Le général Ruzsky continue son offensive contre les allemands à Riga.

* * *

La situation de l'armée serbe devient périlleuse.

* * *

Paris, 19—Combats variés, mais d'importance locale seulement, sur le front ouest.

* * *

Les Anglais réclament du succès dans la péninsule de Gallipoli.

* * *

Les Français maintiennent leurs positions contre les Bulgares; l'armée serbe retraite devant des forces supérieures.

* * *

Les Etats-Unis et l'Allemagne sont encore aux prises au sujet du "Lusitania", les négociations deviennent difficiles.

* * *

Paris, 20—Vifs combats, surtout en Alsace.

* * *

Les Allemands essaient en vain de traverser la rivière Dvina. Les Russes réclament plusieurs succès autour de Riga.

* * *

L'offensive italienne devient plus violente.

* * *

Les Bulgares ont occupé Monastir, capitale temporaire de la Serbie. Et les Serbes sont en pleine retraite. (Pas confirmée.)

* * *

Kitchener et Sarrail ont une conférence à Solonique.

* * *

Londres, 22.—Les Alliés envoient à la Grèce un ultimatum: la Grèce doit licencier son armée ou faire honneur à sa parole et se jeter dans le conflit pour aider la Serbie et les Alliés. Les Alliés ont bloqué déjà tous les ports de la Grèce.

* * *

Paris, 22.—Combats à divers endroits sur le front ouest, mais rien de décisif.

* * *

Les Italiens prétendent être sur le point de s'emparer de la forteresse autrichienne de Gorizia. Les Russes gagnent du terrain sur le théâtre est.

* * *

Rome.—Une partie de l'armée serbe fait sa jonction avec l'armée du Montenegro. La position de la Serbie devient de plus en plus critique.

* * *

Paris, 23.—Combats d'artillerie très intense sur le front ouest.

* * *

Les Serbes réclament une importante victoire contre une partie de l'armée balgare. Le blocus de la Grèce par les Alliés est en pleine opération. La situation sur le théâtre de la guerre est toujours grave, mais elle parait toutefois s'améliorer.

* * *

Un dreadnought allemand frappe une mine dans la Baltique et coule bas.

Il y a activité nouvelle aux Dardanelles.

* * *

Paris, 24.—Les combats d'artillerie continuent sur le front ouest. L'ennemi reçoit d'importants renforts et les dispose dans les Flandres.

* * *

Les Russes repoussent une offensive énergique des Allemands près de Dvinsk.

* * *

La Grèce va probablement concéder aux Alliés ce qu'ils demandent.

* * *

La récente défaite des Bulgares sauve la ville de Monastir. Les Bulgares s'avancent bien plus lentement et l'armée serbe est toujours en campagne.

* * *

New-York.—Les officiers de la ligne de paquebots Hambourg-American sont accusés d'avoir violé les lois des Etats-Unis en ravitaillant de charbon les navires allemands de l'Atlantique.

Ballons d'Essai

(*Le Devoir*)

....Mais cela ne veut pas dire que des ballons d'essai n'ont pas été lancés. C'est un fait incontestable que les Allemands désirent ardemment la paix. Ils sont d'ailleurs aujourd'hui plus que jamais en situation d'imposer des conditions qui leur soient favorables. Voici, d'après une communication d'allure officieuse à la presse américaine, attribuée au comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington, à quel prix le gouvernement de Berlin serait disposé à accueillir des ouvertures de paix:

"Une forte indemnité versée à l'Allemagne.

"Remise à l'Allemagne d'une partie de son domaine colonial et probablement de la totalité.

"Absolue liberté des mers.

"L'Allemagne rendra la Belgique *qu'elle ne tient pas du tout à assimiler!*

"Elimination de l'influence russe dans les Balkans où l'Austro-Allemagne aura la haute main.

"Tout pouvoir reconnu à l'Allemagne pour *moderniser la Turquie* (!) sans ingérence quelconque."

Bien qu'il ne soit pas ici question de la France, il faut entendre qu'elle aurait à subir, comme en 1871, l'occupation étrangère jusqu'au paiement intégral de l'indemnité. Mais la France et l'Angleterre viennent de déclarer, de nouveau, par la voix autorisée de leurs premiers ministres, que le programme des Alliés reste intangible et que la paix par la victoire, avec l'écrasement du militarisme allemand, est pour eux la seule paix acceptable. Hier encore, M. Masterman, membre du cabinet britannique, réaffirmait dans le *Daily Chronicle* les déclarations de M. Asquith à ce sujet, les complétant par un exposé de ce qu'il entend être un minimum d'exigences de la part des Alliés: La Belgique rendue à l'indépendance et relevée de ses ruines, dédommagée de ses pertes matérielles et de ses souffrances. Restitution de l'Alsace-Lorraine à la France et indemnité pour les ruines causées dans les régions envahies; établissement d'une frontière défensive naturelle pour la France et la Belgique: l'Allemagne rejetée au-delà du Rhin. Restitution du Schleswig-Holstein au Danemark. Réunion des trois trançons de la Pologne sous la suzeraineté du tsar. Retour des terres italiennes à l'Italie. Reconstitution de la Serbie avec une forte indemnité de l'Autriche-Hongrie, attribution de la Bosnie-Herzegovine et sortie libre sur l'Adriatique. Démembrement de l'empire austro-hongrois et de l'empire ottoman, etc.

Ces propositions ne concordent guère avec celles de l'Allemagne. Elles en sont tellement éloignées que jamais les prétentions opposées ne pourront se concilier, à moins que l'un des groupes de combattants ne soit amené à composition par un écrasement total ou l'épuisement de ses forces. Or, d'un côté comme de l'autre, les armées en présence font preuve d'une activité, d'un esprit d'entreprise et de résistance qui n'annonce pas encore la limite de leur effort.

Bien qu'elle soit peut-être sur le point de décroître, la puissance austro-allemande paraît aujourd'hui à son apogée. Et on s'en rend bien compte en Russie comme en France.

ULDERIC TREMBLAY.

IL S'EN EST FALLU DE PEU

LA VICTOIRE DE CHAMPAGNE FUT SUR LE POINT D'ETRE DECISIVE.

(Du *Courrier des Etats-Unis*)

Londres, 5. — M. Joseph Reinach, critique militaire, a déclaré que si les canons français avaient pu continuer à tirer pendant deux heures de plus en Champagne, l'armée allemande aurait été chassée de France.

L'état-major général français, dit-il, possède des preuves convaincantes de ce fait. On apprend aussi que la garnison allemande de St. Quentin fut avisée que la ligne allemande était sur le point d'être brisée, que les approvisionnements militaires en avaient été enlevés et que les officiers de l'état-major allemand avaient officiellement fait leurs adieu[x] ... familles françaises chez les[q]...tes ils avaient habité.

Toutes les routes, en arrière des lignes allemandes de Lens à l'Argonne, dit M. Reinach, étaient encombrées de canons et d'approvisionnements militaires envoyés en Belgique et au Luxembourg.

Mais au moment critique l'armée française fut incapable de poursuivre ses avantages, parce que les hommes étaient épuisés et que les canons étaient tellement chauds qu'ils ne pouvaient continuer à tirer.—(*Courrier des Etats-Unis,* 20 novembre, 1915.)

L'ALLIANCE FRANCAISE

Il y a eu lundi soir une nouvelle réunion du cercle de l'Alliance Française à l'Université. M. le professeur Muller a donné une intéressante conférence sur le théâtre au moyen-âge.. C'est Son Honneur le maire Lachance qui a présenté au conférencier les remerciements de l'auditoire.

L'honorable Dr Thornton, ministre de l'Education, était présent et a été fait membre honoraire de la société.

La réunion de lundi a été présidée par M. A. J. H. Dubuc, qui a aussi fait lecture de la Constitution de la Société.

Les officiers de l'Alliance Française de Winnipeg sont les suivants: Président honoraire: M. le Dr McLean, président de l'Université du Manitoba; Président actif: M. le professeur Osborne; Vice-présidents: M. le Capitine Fred Gautier, et M. J. T. Collon; Secrétaire: M. le professeur Muller et M. Henri Lacerte; Trésorier: M. Horace Chevrier. Comité exécutif: Mesdames E. B. Baird et J. S. Hugh, Miss Jones, principal du collège Havergal, MM. A. J. H. Dubuc, M. l'Inspecteur Roger Goulet, Noël Bernier, l'Inspecteur Young, M. Fraser, professeur d'Economie Politique à l'université, M. le Dr McIntyre, M. le Dr McIntyre, M. le professeur Stoughton.

Jeudi en huit M. le professeur Stoughton, architecte, parlera sur les "cathédrales de France."

La Saint-Vincent de Paul

Nous recevons de Québec le rapport du Conseil Supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul du Canada. C'est une belle brochure de plus de 150 pages remplies de matière intéressante.

Les sociétés Saint-Vincent de Paul sont devenues très nombreuses dans la province de Québec; elles ont aussi essaimé dans les autres provinces. Partout, ces associations accomplissent un bien considérable, dans *la piété, l'humilité, la simplicité et l'union fraternelle.* Voilà les vertus que les fondateurs de l'œuvre voulurent mettre à la base de leur action sociale. Les *conférences* canadiennes paraissent entrer bien véritablement dans les conseils des fondateurs.

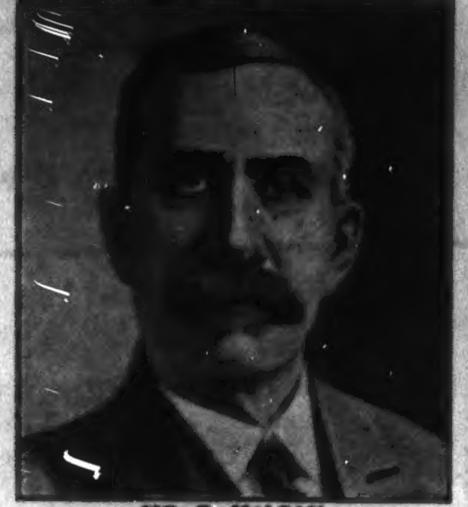
LES USINES OGDEN

Les grandes usines que le Pacifique Canadien a fait ériger à Ogden près de Calgary, pour la construction et la réparation des locomotives et des wagons ont atteint une telle importance, qu'elles surpassent aujourd'hui tout ce qui existe dans le genre au pays. Il y a bien les usines Angus à Montréal qui avant la guerre employaient 7,000 hommes jour et nuit, mais depuis l'ouverture des hostilités elles ont surtout été occupées à la fabrication des obus.

Les usines Ogden qui ont été construites sur les plans de celles d'Angus, fournissent indépendamment aux lignes de l'ouest tout le matériel roulant qui leur est nécessaire. Commencées en avril 1912, elles entraient en opération en mars 1913. Elles sont situées à cinq milles de Calgary et par leur grande activité, contribuent beaucoup à la solution du problème des sans-travail dans cette grande ville.

MARCHERONS-NOUS DANS LES AIRS?

Telles sont les pensées inspirées par une lettre reçue au sujet de "Fruit-a-tives".


MR. D. McLEAN

Orillia, Ont., 28 nov. 1914.

"J'ai souffert pendant deux ans de *constipation, d'engourdissement, de maux de tête*, et j'avais *perdu l'appétit*. Je fis l'essai de divers genres de remèdes, mais toujours sans résultats, et mes maux de tête s'aggravaient de plus en plus. Un jour, je vis votre affiche se lisant comme suit : 'Fruit-a-tives' vous donne la sensation de quelqu'un qui marche dans les airs". Cela m'intéressa, et je décidai d'en essayer une boîte. Au bout de très peu de temps je commençais déjà à éprouver du mieux, et *maintenant je suis comme un oiseau*. J'ai un bon appétit, je savoure tout ce que je mange, et je n'ai jamais mal à la tête. Je ne saurais trop vanter 'Fruit-a-tives', et je *recommande, à tous mes amis, ce remède si agréable et composé de fruits*.

DAN. McLEAN.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Encan de Limite à Bois couvrant les Terres du Dominion

Le droit de coupe de bois avec licence dans la Circonscription No. 2231, comprenant les terrains suivants dans la Province du Manitoba, sera offert à l'encan public à 2 heures p.m., mercredi, le 15 décembre prochain au bureau de l'Agent du Bois du Dominion, à Winnipeg, Man. :

La Circonscription boisée No. 2231, située dans la Province du Manitoba et comprenant le quartier Sud-ouest de la Section 4, moitié Nord et quartier Sud-ouest de la Section 6, toute la Section 7, moitié Ouest et quartier Nord-est de la Setcion 17, et Sections 18, 19, 20, 30, 31 et 32, Township 26, Rang 3 et Setcion 24, moitié Est de la Section 25, quartier Nord-est de la Section 26, moitié Est de la Section 35 et la Section 36, Township 26, Rang 4, à l'Ouest du Méridien Principal, comprenant une superficie de 12.50 milles carrés, plus ou moins.

Ce bois sera mis en vente et l'encanteur en partira le prix à cinquante sous le mille pieds b.m., et la circonscription boisée sera adjugée à la personne dont l'offre par mille pieds sera le plus élevé; cette personne devra payer $300.00 comptant et cet argent sera employé en paiement des arrérages sur le bois coupé. Le privilège de charroyer le bois durera pendant un an à partir de la date de la vente, et lorsque cette année sera écoulée, le droit de couper du bois sera retiré. Pourvu que cependant, les travaux sur la circonscription boisée aient été faits d'une manière satisfaisante aux yeux de ce Département, le possesseur d'un droit de coupe pourra obtenir un renouvellement de son permis pour une seconde année, mais après l'expiration de ce terme, n'aura plus aucun droit à un autre renouvellement.

L'acheteur devra donner un rapport trimestriel à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, montrant la quantité de bois coupé et devra payer les frais sur les objets manufacturés.

Tout le bois coupé et manufacturé autrement qu'en bois de construction, sera sujet aux frais pourvus par la clause "A" de la section 42 des règles pour les forêts, dont une copie sera envoyée à toute personne qui en fera la demande au sous-signé ou à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, Manitoba.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Branche des bois et gazons,
Département de l'Intérieur,
4 Ottawa, 10 novembre 1915.

Paraboles Evangéliques

Par le P. A. ROUSSEL

Prix : 1 franc; cartonné, 1 fr. 50

Ces commentaires prennent dans leur texte traditionnel vingt-six des plus belles paraboles de l'Evangile. L'auteur les situe, puis en dégage le sens exact et en détermine la portée morale et pratique. Toutes les âmes religieuses qui aiment à se reparaître de la lecture de l'Evangile seront heureuses de trouver en ce petit livre une explication aussi sûre que substantielle des passages les plus riches de doctrine et les plus admirables du Nouveau Testament. Si M. Roussel se garde avec soin de l'imagination et de la fantaisie, s'il s'appuie sur l'histoire, la tradition, l'enseignement de l'Eglise le plus authentique, ses commentaires n'en sont pour autant ni secs, ni sévères. Un cœur bien chaud les anime de sa profonde piété; et la plume experte qui les écrivit a su les mettre à la portée de toutes les intelligences.

Les catéchistes, les instituteurs, les institutrices qui ont à expliquer ces paraboles, à en tirer une leçon morale et religieuse, tireront un profit spécial de la lecture de cet opuscule. Quant aux prédicateurs, ils possèdent sans doute des exégèses d'appareil plus scientifiques dans leurs bibliothèques; ils pourront cependant, eux aussi, tirer parti des délicates observations morales, doctrinales et psychologiques de notre collaborateur. Nous souhaitons bon succès à cet ouvrage.

Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame. Québec, Librairie Garneau.



Encan de Limite à Bois couvrant les Terres du Dominion

Le droit de coupe de bois avec licence dans la Circonscription No. 2230, comprenant les terrains suivants dans la Province du Manitoba, sera offert à l'encan public à 2 heures p.m., mercredi, le 15 décembre prochain au bureau de l'Agent du Bois du Dominion, à Winnipeg, Man. :

La Circonscription boisée No. 2230, située dans la Province du Manitoba et comprenant le quartier Nord-ouest de la Section 15, moitié Nord de la Section 16, Section 21, moitiés Sud des Sections 22 et 23, moitié Ouest et quartier Nord-est de la Section 25, quartier Nord-est de la Section 26, moitié Sud et quartier Nord-ouest de la Section 27, Sections 28 et 33, moitié Ouest et quartier Nord-est de la Section 34, moitié Nord et quartier Sud-est de la Section 35, moitié Sud et quartier Nord-ouest de la Section 36, Township 26, Rang 3; et les Sections partielles 9 et 10, une partie du quartier Nord-ouest de la Section 12, quartier Sud-ouest de la Section 13, moitiés Sud des Sections 14 et 15, et Section 16, Township 27, Rang 3 Ouest du Méridien Principal, contenant une superficie de 11.11 milles carrés, plus ou moins.

Ce bois sera mis en vente et l'encanteur en partira le prix à cinquante sous le mille pieds b.m., et la circonscription boisée sera adjugée à la personne dont l'offre par mille pieds sera le plus élevé; cette personne devra payer $300.00 comptant et cet argent sera employé en paiement des arrérages sur le bois coupé. Le privilège de charroyer le bois durera pendant un an à partir de la vente, et lorsque cette année sera écoulée, le droit de couper du bois sera retiré. Pourvu que cependant, les travaux sur la circonscription boisée aient été faits d'une manière satisfaisante aux yeux de ce Département, le possesseur d'un droit de coupe pourra obtenir un renouvellement de son permis pour une seconde année, mais après l'expiration de ce terme, n'aura plus aucun droit à un autre renouvellement.

L'acheteur devra donner un rapport trimestriel à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, montrant la quantité de bois coupé et devra payer les frais sur les objets manufacturés.

Tout le bois coupé et manufacturé autrement qu'en bois de construction, sera sujet aux frais pourvus par la clause "A" de la Section 42 des règles pour les forêts, dont une copie sera envoyée à toute personne qui en fera la demande au sous-signé ou à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, Manitoba.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Branche des bois et gazons,
Département de l'Intérieur,
4 Ottawa, 10 novembre 1915.

Les couturiers de Paris et madame Galt

A CAUSE DES BOCHES

Paris, 19.—Une curieuse question de modes qui menace d'amener un imbroglio diplomatique a été soulevée par le syndicat des couturiers français quand ils ont refusé d'accepter les commandes de Mme Norman Galt, qui va épouser le président Wilson des Etats-Unis, parce que ces commandes ont été données par l'intermédiaire de couturières américaines d'origine allemande qui sont sur la liste des "pestiférés."

Les germano-américains voudraient que le gouvernement américain oblige les maisons françaises à exécuter les commandes par leur intermédiaire, en vertu des traités commerciaux qui existent —vu qu'ils sont naturalisés américains; mais les Français maintiendront leur refus, tant que les commandes, si avantageuses qu'elles soient, leur seront transmises par des gens qu'ils considèrent comme allemands — c'est-à-dire ennemis. Ces maisons ont d'ailleurs présentés à Mme Galt leur regret, dans la circonstance et se déclarent prêts à remplir les commandes avec zèle dès que les intermédiaires allemands auront disparu de la scène.

Cette querelle de jupes amuse Washington et attire particulièrement l'attention de la gent féminine dans cette capitale, parce qu'on s'attend à une saison très brillante, cet hiver, après le mariage présidentiel et qu'un grand nombre de dames brûlent du désir de porter les modèles les plus "chic" de Paris.

M. P. MARCOUX,

NORD GROSVENORDALE, CONN.,

Dit : " J'étais jeune et toujours malade. Obligé de travailler, j'aurais bien voulu avoir bonne santé. C'est par l'emploi des PILULES MORO que je l'ai obtenue."

Un homme affaibli, épuisé, souffrant, peut parfaitement se rétablir, puis ensuite se livrer facilement à ses occupations ordinaires.

L'essentiel est de bien s'adresser, de choisir le vrai remède et de se soigner avec persévérance avant qu'une ruine complète se soit établie dans sa constitution.

La première chose est de prendre des forces, de se faire du sang, du bon sang, grâce auquel fonctionne tout l'organisme.

Les Pilules Moro sont la médecine la meilleure et aussi la plus économique que les hommes puissent employer. Elles ont guéri des centaines d'hommes qui avaient auparavant dépensé de fortes sommes pour essayer de recouvrer forces et santé.

Ces pilules sont d'un usage facile ; il suffit d'en prendre deux après chaque repas ; une boîte dure au-delà d'une semaine et le traitement ne peut coûter plus de cinquante sous par semaine.


M. P. MARCOUX

De plus, tout homme qui le désire peut avoir gratuitement des conseils qui l'aideront. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro sont à leurs bureaux, à la disposition de tous les hommes qui souffrent. Ils donnent aussi par lettres des conseils à ceux qui ne peuvent venir les voir et qui leur écrivent.

Ainsi donc, vous tous hommes qui êtes malades et faibles, si vous n'avez pu jusqu'à présent améliorer votre état, si votre médecin ne vous a fait aucun bien ou si vous n'avez pas de médecin attitré, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, prenez les Pilules Moro et vous reviendrez à la santé.

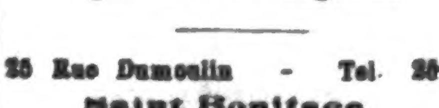
Le témoignage suivant a été donné par un homme qui a été guéri et qui ne permet ainsi la publication de son cas que pour recommander un moyen de rétablissement à ceux qui souffrent.

"J'étais jeune, pas très vigoureux, et avec le travail que j'étais obligé de faire, j'en suis venu à une faiblesse si grande que, malgré tous mes efforts, malgré toute ma bonne volonté, je fus obligé à un repos. Je me sentais du mal dans tous les membres, puis à la tête et aux reins, c'était encore plus accentué. J'aurais bien voulu avoir bonne santé, et c'est pour essayer de l'acquérir que j'ai employé les Pilules Moro. C'est le meilleur remède que je n'ai jamais rencontré et celui qui agit le plus rapidement. Je me suis bientôt trouvé plus fort; mes douleurs sont disparues et je me remis au travail avec plaisir. J'étais très bien et je le suis encore."—M. Prosper Marcoux, North Grosvenordale, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Les hommes malades et dont l'état l'exige peuvent recevoir de nos médecins, au moyen d'appareils les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



Soumissions pour approvisionnement des Indiens

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Tender for Indian Supplies," seront reçues à ce Département jusqu'à mardi midi, le 30 novembre 1915 pour la livraison des effets pour les Indiens pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1917, droit payé aux différents points du Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Les formules contenant les détails peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné. La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation de ce département ne seront pas payés.

DUNCAN SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa 8 novembre 1915. 3-4

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

MM. L. C. Leduc et J. M. Poirier ont entrepris la construction d'une addition de 32 pieds, à deux étages, au "Railroad Store." C'est la seconde addition pour le même magasin entrepris par eux cet automne.

—M. L. C. Ledue bâtit un second étage à la maison où il demeure.

—M. J. D. Benard est engagé comme commis à la Arnstrong Trading Co.

—Le Révérend Père Lajeunesse, O.M.I., missionnaire au Lac Muskeg, près de Marcellin, Sask., neveu de Sa Grandeur Monseigneur Charlebois, est en visite à l'évêché cette semaine; il vient aussi voir sa sœur, religieuse, à l'hôpital St. Antoine.

—Madame D. Boileau prenait le train lundi en route pour Montréal, où elle va passer l'hiver chez sa fille.

—Un des passagers à bord du train, lundi, était M. J. B. Godin, pour destination inconnue, il doit revenir dans quelques jours. Le vent à travers les branches apporte qu'il doit revenir accompagné d'une jeune Acadienne.

—La glace prenait sur la rivière Saskatchewan le 11 novembre, elle n'est cependant pas assez forte encore pour permettre de voyager dessus. L'année dernière la glace était assez forte le 13 novembre pour permettre de voyager.

—La commisison scolaire place un moteurà gasoline dans la nouvelle école en construction, pour le système de ventilation.

—M. E. Valiquette, qui était parti au mois d'août pour aller travailler aux récoltes dans les prairies, revenait au Pas mardi. Après avoir travaillé aux récoltes et aux battages, il visita différents endroits, avec l'intention de s'y établir en ces endroits lui plaisait, il s'arrêtait à Radville, Gravelbourg et Swift Current, en Saskatchewan et à Calgary en Alberta. C'est LePas, qui d'après lui, est la melleure place, et le terrain de la rivière Carotte n'a son égal nulle part.

Encan de Limite à Bois couvrant les Terres du Dominion

Le droit de coupe de bois avec licence dans la Circonscription boisée No. 2232, comprenant les terrains suivants, dans la Province du Manitoba, sera offert à l'encan public à 2 heures p.m., mercredi, le 15 décembre prochain au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Winnipeg, Man. :

La circonscription boisée No. 2232 située dans la Province du Manitoba et comprenant la Section partielle 7, la moitié Ouest de la Section 17, Section 18 et 19, les moitiés Ouest des Sections 20 et 30, Section 31, le quartier Nord-ouest de la Section 32, Township 27, Rang 3; et la Section partielle 12, Sections 13, 14, 23, 24 et 25, le quartier Nord-est de la Section 26, Sections 35 et 36, Township 27, Rang 4, à l'Ouest du Méridien Principal, comprenant une superficie de 12.11 milles carrés, plus ou moins.

Ce bois sera mis en vente et l'encanteur en partira le prix à cinquante sous le mille pieds b.m., et la circonscription boisée sera adjugée à la personne dont l'offre par mille pieds sera le plus élevé; cette personne dera payer $300.00 comptant et cet argent sera employé en paiement des arrérages sur le bois coupé. Le privilège de charroyer le bois durera pendant un an à partir de la date de la vente, et lorsque cette année sera écoulée, le droit de couper du bois sera retiré. Pourvu cependant que les travaux sur la circonscription boisée aient été faits d'une manière satisfaisante aux yeux de ce Département, le possesseur d'un droit de coupe pourra obtenir un renouvellement de son permis pour une seconde année, mais après l'expiration de ce terme, n'aura plus aucun droit à un autre renouvellement.

L'acheteur devra donner un rapport trimestriel à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, montrant la quantité de bois coupé et devra payer les frais sur les objets manufacturés.

Tout le bois coupé et manufacturé autrement qu'en bois de construction, sera sujet aux frais pourvus par la clause "A" de la section 42 des règles des forêts, dont une copie sera envoyée à toute personne qui en fera la demande au sous-signé ou à l'agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, Manitoba.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Branche des bois et gazons,
Département de l'Intérieur,
4 Ottawa, 10 novembre 1915.

Encan de Limite à Bois couvrant les Terres du Dominion

Le droit de coupe de bois avec licence dans la circonscription boisée No. 2233, comprenant les terrains suivants, dans la Province du Manitoba, sera offert à l'encan public à 2 heures p.m., mercredi, le 15 décembre prochain au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Winnipeg ,Man :

La circonscription boisée No. 2233 située dans la Province du Manitoba et comprenant la Section 15, la moitié Est et le quartier Nord-Ouest de la Section 16, Sections 17, 18, 19 et 20, la moitié Sud et le quartier Nord-est de la Section 21, Sections 22 et 27, la moitié Est de la Section 28, le quartier Sud-ouest de la Section 30, la moitié Nord et le quart Sud-est de la Section 33, la moitié Nord et le quartier Sud-ouest de la Section 34, Township 27, Rang 4, à l'Ouest du Méridien Principal, comprenant une superficie de 10.75 milles carres, plus ou moins.

Ce bois sera mis en vente et l'encanteur en partira le prix à cinquante sous le mille pieds b.m., et la circonscription boisée sera adjugée à la personne dont l'offre par mille pieds sera le plus élevé, cette personne devra payer $300.00 comptant et cet argent sera employé en paiement des arrérages sur le bois coupé. Le privilège de charroyer le bois durera pendant un an à partir de la date de la vente, et lorsque cette année sera écoulée, le droit de couper du bois sera retiré. Pourvu cependant que les travaux sur la circonscription boisée aient été faits d'une manière satisfaisante aux yeux de ce Département, le possesseur d'un droit de coupe pourra obtenir un renouvellement de son permis pour une seconde année, mais après l'expiration de ce terme, n'aura plus aucun droit à un autre renouvellement.

L'acheteur devra donner un rapport trimestriel à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, montrant la quantité de bois coupé et devra payer les frais sur les objets manufacturés.

Tout le bois coupé et manufacturé autrement qu'en bois de construction, sera sujet aux frais pourvus par la clause "A" de la section 42 des règles des forêts, dont une copie sera envoyée à toute personne qui en fera la demande au sous-signé ou à l'Agent des Terres de la Couronne à Winnipeg, Manitoba.

B. L. YORK,
Contrôleur

Branche des bois et gazons,
Département de l'Intérieur,
4 Ottawa, 10 novembre 1915.

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 17ème jour de décembre 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	Rang	Meridien
38	17	W. of P.M.
15	15	E. of P.M.

Excepté les terres d'Ecole et les terres de la Cie de la Baie d'Hudson, et les Iles dans le lac Winnipegosis.

Daté à Winnipeg, le 15ème jour de novembre 1915.

L. RANKIN.
Agent des Terres du Dominion.

4-6

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

Les magasins commencent à s'animer. La saison des achats de Noël et du Jour de l'An est à peu près commencée.

Le plan du maire Waugh d'établir des fermes de 40 acres le long du chemin de fer du *Greater Winnipeg Water District* prend de plus en plus de la consistance. Souhaitons qu'il se réalise.

Mlle Esther Lapierre, de Minneapolis, en promenade depuis trois semaines chez Mlle P. Guilbault, est partie la semaine dernière.

La ville de Transcona veut réduire le nombre de ses conseillers. Il paraît que quatre feraient l'affaire aussi bien que huit.

Il y a eu dans les diverses cours de la province, récemment, plusieurs accusations de parjure. Des poursuites ont été prises contre quelques individus. Le parjure est une des offenses qui devraient être le plus vigoureusement réprimées.

Des cambrioleurs se sont introduits jeudi dans la nuit au théâtre Walker et ont enlevé des voûtes une somme d'environ $4,000.00, argent sonnant. Le vol a été commis avec une audace et une habileté considérables. La police, malgré des recherches actives, n'a encore aucune trace des voleurs.

La ville de Winnipeg ouvrira, encore cette année, un chantier où les hommes mariés de Winnipeg qui sont sans ouvrage pourront couper du bois et toucher des gages. Ce chantier se trouvera à l'est de Winnipeg, sur le chemin de fer du *Greater Winnipeg Water District*.

Le procès des anciens ministres a été renvoyé aux assises du printemps.

Voici maintenant qu'un grand nombre de citoyens de Winnipeg demandent l'abolition du Bureau de Contrôle.

Les petites villes et villages de l'ouest, on peut dire toute la partie rurale de l'ouest, font cet automne des efforts spéciaux pour contribuer aux Fonds Patriotique: par fonds patriotiques nous entendons ici non seulement les argents destinés à l'entretien des familles de soldats, mais aussi toutes les œuvres de Croix-Rouge, de logements pour les soldats en entraînement, de secours pour les nations affligées telles que la Belgique et la Pologne, etc. C'est un des côtés consolants des temps si tristes que nous traversons.

La *Imperial Oil Company* offre de souscrire un million de piastres à l'emprunt national canadien. Les banques dans les diverses villes ont été constituées, pour la circonstance, bureaux publics où l'on peut souscrire à l'emprunt. Cet emprunt sera de $50,000,000.

Vendredi, à 8 heures p.m., il y aura au Couvent de St. Norbert, une séance dramatique et musicale donnée par les élèves de l'institution. Des billets sont en vente à la librairie Keroack, 227 rue Main. Les visiteurs peuvent venir par le tramway qui quitte River Park à 7 heures et ils pourront compter sur le même mode de transport pour le retour, des chars laissant St. Norbert à 10.30 et à 11.30 hrs.

Communiqué.

Grande soirée de la Ste-Catherine hier au soir chez les Artisans Canadiens-Français; il y a eu partie de "Whist" et le premier prix pour dames, offert par Mme C. Desgagné, a été gagné par Mlle Bélanger; consolation par Mlle Bérubé; le prix des messieurs, offert par M. le Secrétaire Sabourin a été gagné par M. H. Préfontaine; consolation, M. A. Pelletier. M. Clovis Degagné a gagné à la râfle une belle lampe électrique. Les dames du comité avaient préparé de la "tire" en abondance, en plus du goûter régulier. Prochaine soirée, le 14 décembre.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

De M. l'Abbé Rocan

A l'occasion du jubilé sacerdotale de M. l'abbé E. Rocan, la paroisse de Ste-Agathe était en liesse mercredi dernier. A 10 heures a eu lieu une grand'messe solennelle à laquelle assistaient Sa Grandeur Mgr Béliveau, Mgr Cherrier, M. l'abbé Jolys, de Saint Pierre, le R. P. Magnan, O.M.I., et un grand nombre de prêtres.

M. l'abbé Rocan célébra la messe avec le R. P. Blain, S.J., comme diacre et M. l'abbé Jubinville, de Ste-Anne, comme sous-diacre. Mgr Béliveau a donné le sermon de circonstance.

Après la messe il y eut banquet paroissial dans la salle Bourret, et le soir, les élèves du couvent donnèrent une séance dramatique et musicale, dont voici le programme :

PROGRAMME

Ouverture—Polonaise Militaire en A Majeur ... ...Chopin
Mlles Y. Thibeault et Cécile Guertin

Choeur de Chant—Gazouillis d'Oiseaux. ... ...D. Tagliafico

Operette—"Les Gerbes du Paradis."
Personnages : F. Tessier, H. Toupin, I. Gauthier, I. Guertin, E. Joyal, A. L'Heureux, P. Lemoine, G. Cormier, E. Guertin, C. Joyal, H. Lemoine.
Adresse ..... Mlle Thérèse Beaudoin

COEUR DE MERE
Drame Biblique en quatre actes

Sara, veuve d'un noble juif—Y. Thibeault.
Rachel, sa fille—E. Sorin.
Joël, son fils, jeune homme de 18 à 20 ans—C. Guertin.
Amra, vieille Egyptienne servante de Sara—O. L'Heureux.
Zabdaï, riche habitant de Jérusalem—B. Robert.
Daniel, son fils, jeune enfant de 10 ans—G. Cormier.
Marthe de Béthanie—L. Peloquin.
Johanna, Débora, Edith, Noémi et leurs compagnes—Groupe de jeunes Galiléennes venues à Jérusalem pour la fête des Tabernacles—I. Beaudoin, E. Dupont, A. Toupin, M. A. Courcelles.
La scène se passe sur les pentes du Mont des Oliviers

ACTE PREMIER

Piano Solo—Tarantelle ... .Heller
Mlle C. Guertin

ACTE DEUXIEME

Saynette ... Le Page de Henri IV

PERSONNAGES

Henri IV, roi de France—A. Péloquin
Léonor de Piersac, page du Roi—S. Guertin.
Le Père Gaillard, bûcheron—J. A. Olivier.
Philliepp, Renand, Thomas—fils du Père Gaillard—L. Dorge, L. Gratton, Ad. Peloquin.
Chasseurs : A. Gratton, R. Courcelles G. Lemoine

ACTE TROISIEME

Piano—Sous la Feuillée... ...Fr. Thomé
Mlle Dorila Guertin

Dialogue—Miss Thorn and Visitors

Duo de Fauvettes ... ... A. D'Haenens
Mlles Dorila et Cécile Guertin

ACTE QUATRIEME
Tableau—Chant Final

Le programme a été rempli avec succès. Une mention spéciale à Mesdemoiselles B. Robert, Y. Thibault, C. Guertin et E. Sorin et à Monsieur Jos.-Arthur Olivier.

Il y a eu présentations de magnifiques cadeaux d'argenterie et de verre coupé.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Monsieur l'abbé E. B. Rocan est arrivé à Saint-Boniface alors qu'il n'était qu'un enfant de quatre ans. Il a fait le trajet en charrette, de Saint Paul au fort Garry.

Il a été, avec feu M. l'abbé Alphonse LaRivière, le premier élève de l'Académie Ste-Marie, la petite maison rue Notre-Dame Est.

Il finit ses études au Collège de Saint-Boniface en juin 1885 et fut présenté à Monseigneur Taché pour le grand séminaire, par le Révérend Père Lory, S.J., premier recteur du collège.

En 1889, M. l'abbé Rocan devenait le secrétaire de Monseigneur Taché. Ordonné prêtre le 20 juillet 1890, il resta secrétaire jusqu'à la mort de Monseigneur, mais depuis deux ans déjà, le dimanche il desservait les missions de Morden et de Plum Coulée. Après son sacre, Monseigneur Langevin le nomma curé de LaSalle; ce fut le premier curé nommé par Sa Grandeur. M. Rocan ajouta des dépendances au presbytère de LaSalle et fit plusieurs heureuses améliorations dans la paroisse.

En 1901 il fut nommé curé à Ste-Elizabeth où il refit le presbytère presque de fond en comble, puis il bâtit l'église, très substantielle et très suffisante. Il bâtit ensuite le clocher dont il dirigea luimême les travaux. En avril 1915 M. Rocan venait à Ste-Agathe remplacer Monsieur l'abbé T. Campeau.

Assemblée de recrutement

Il y a eu jeudi dernier à Sainte-Anne une assemblée de recrutement. C'est le lieutenant Dumontier qui a organisé cette assemblée. Parmi ceux qui étaient présents mentionnons le préfet de la municipalité M. John Finnegan, les conseillers Joseph Nault, William Perrault, S. Paradis. Des discours ont été prononcés par M. Adrien Potvin, le lieutenant Dumontier, M. William Molloy, M. Lavoie et le sergent Labelle.

Feu M. Arthur Bourgeault

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de M. Arthur Bourgeault, fils de M. Joseph Bourgeault. M. Arthur Bourgeault est décédé vendredi, le 19 novembre, après une maladie très courte; il est âgée de 21 ans et il laisse une épouse, née Blanche Déchênes et un enfant de neuf mois. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 heures à la cathédrale de Saint-Boniface. Le service a été chanté par M. l'abbé Gagnon, avec diacre et sous-diacre. A l'orgue plusieurs amis de la famille ont fait le chant. Les porteurs étaient MM. Chas. Senez, R. Beaucage, L. Désgagné, Jos. Ambrosis, G. Désgagné et Emile Couture.

Nous présentons à madame Bourgeault et à la famille nos vives sympathies.

* * *

Madame Arthur Bourgeault remercie sincèrement les nombreux amis qui lui ont offert leurs sympathies dans son profond deuil, à elle et à la famille.

Le Voyageur

La première sortie du club de raquettes Le Voyageur aura lieu lundi prochain le 29 courant, si la neige tombe en assez grande abondance d'ici à cette date.

Le secrétaire donnera avis à chacun des membres dont la contribution est en règle s'il y a sortie.

Les membres qui désirent des rubans sont priés de donner leur nom à MM. C. W. Raymond ou Louis Bétournay.

A tout membre du club, M. C. W. Raymond, de la maison Holt Renfrew, Ltd., fournira raquettes et souliers mous à des prix spéciaux.

LE "CAFARD"

Du *Ver Luisant* (Journal du front)

Le cafard est la plus sale bête—non pas après le crapaud, l'expression est désuète depuis la guerre—mais après le Boche, ce qui est beaucoup plus dégoûtant.

C'est la maladie du front, nullement comparable, comme on serait tenté de le croire, à l'ennui, la lassitude ou même au spleen.

L'ennui, on n'a pas le temps de s'y arrêter ici; la lassitude, il y a bientôt quinze mois que les soldats l'ignorent; quant à cet état consomptif qu'on nomme spleen, il est particulier aux oisifs, c'est-à-dire qu'il n'a guère de prise sur les poilus.

Le diagnostic de ce mal est impossible à faire. Il n'y a pas de période d'incubation. On s'endort le soir sans y penser et on s'aperçoit avec stupeur le lendemain qu'on est pincé. Pourquoi, comment, nul ne saurait le dire !

Toujours est-il que du moment où vous avez le microbe, votre esprit n'est plus ici. Par les voies les plus rapides, il s'en est allé là-bas, retrouver les êtres chéris que vous n'avez pas vus depuis longtemps, rendre plus intime encore, sans doute, la communion des pensées qui avait pourtant été jusqu'ici si étroite.

La durée du mal est de quelques jours, une ou deux semaines parfois. Vous êtes pendant toute cette période un corps sans âme, et n'allez pas croire à un défaut de courage passager: loin de là, on n'est jamais si téméraire que lorsque le cafard vous tient !

Ne vous vantez pas, poilus, mes frères, si vous n'en avez jamais senti les atteintes, de ne jamais l'avoir.

Vous savez qu'on ne fait pas un bon cycliste sans ramasser de "bûches"; eh bien ! je crois assez qu'on ne devient pas un vrai poilu si on n'a pas eu le cafard.

C'est, si je puis dire, le baptême du front.

De remède, il n'en existe pas.

L'animal disparaît un beau matin, comme il est venu.

Les causes de ce départ? Un soleil plus brillant que de coutume, l'annonce d'une victoire, la lecture du *Ver Luisant*, que sais-je ?.... Quelquefois, souvent même, la lecture d'une bonne lettre de votre femme, de votre fiancée, la lettre sur laquelle la vieille maman vous aura crié une fois de plus toute son affection, en y ajoutant un baiser profond.

THEATRES

Le *Walker*—Cette semaine et la semaine prochaine, les grandes vues animées "The Birth of a Nation"; le public admire cette représentation splendide; il y a beaucoup de monde aux deux représentations de 2.30 et 8.30. L'orchestre se compose de 30 musiciens de premier choix. A l'affiche pour la semaine du 6 décembre le distingué acteur anglais M. Cyril Maude, dans une grande comédie: "Crumpy."

A l'*Orpheum*, rue Fort—Vaudeville; matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Programme spécial. Mme Leslie Carter; Evan and Hoey, dans une comédie "A Parlor Match"; Harworn Dixons avec ses histoires et chansons comiques. Earle Reynold et Nellie Donegan, patineurs sur patins à roulette, de retour d'un voyage en Australie et aux Indes; Willie Solar, arrivant d'un engagement au London Hyppodrome; George Austin Moore et Cordelia Hanger, rempliront la dernière partie du programme.

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

Les acteurs permanents jouent: "A Grain of Dust". La semaine prochaine "The Great Divide"; retenez vos billets à l'avance.

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Une surpise "In Mexico"; Hugo B. Koch & Co., dans "After Ten Years"; Frank W. Corman, chansons; O'Neal & Walmsley The Biemens.

Grosse poursuite de directeurs des Artisans contre M. L. J. Gauthier

Montréal, 19. — MM. Ludger Gravel, Alfred Lambert, Joseph Thibault, Théodore A. Grothé, Joseph Lamarche, Avila Bourbonnière, Vital Grenier, J. V. Desaulniers, tous anciens présidents généraux de la société des Artisans Canadiens-Français, et faisant partie de la Convention, viennent d'intenter une poursuite contre M. L. J. Gauhtier, avocat et président général des Artisans, et la Société des Artisans Canadiens-Français mise en cause. On demande la déchéance du président et une reddition de comptes s'élevant à $50,000.

Un bref de sommation à cet effet, rapportable dans les délais légaux, a été produit, ce matin, au bureau du protonotaire.

Mtres Saint-Jacques, Filion et Lamothe représentent les demandeurs.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

On demande.—A louer à St-Boniface, maison moderne, 6 ou 7 appartements. Envoyer les détails, prix, etc., à Boîte 134 Saint-Boniface. 4

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

PETITES ANNONCES

Demandée—Une personne pour prendre soin d'une vieille personne, et prendre soin du haut de la maison. Salaire élevé, 147 Provencher avenue, St-Boniface.

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession au 15 décembre 1915. S'adresser au *Manitoba* 42 Ave. Provencher.

M. Alfred Dandurand annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert une Salle de Billard à la salle de l'Union Française, rue Dumoulin. Ouvert tous les jours. 3-4

A vendre.—File complète du *Manitoba*, depuis les 14 dernières années. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

A échanger.—On demande ferme a échanger pour lots de ville, bâtie où non bâtie. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

Servante. — On demande une servante. S'adresser à Madame Lemay, No. 169 rue Dumoulin, St-Boniface. 3-5

Instituteurs—On demande pour le 1er janvier 1916, à l'école des garçons du village de St-Norbert, quatre professeurs ayant brevet de 1ère au 2ème classe. Adresser correspondance au Secrétaire-Trésorier.

L. P. GENDREAU,
1-4 St-Norbert.

A louer.—Deux maisons, aussi 2 suites dans le Bloc André. S'adresser à Gevaert & Deniset, 88 avenue Provencher. 1-3

A louer. — Une maison semi-moderne sur la rue Dumoulin. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

A louer—Maison semi-moderne, rue Laflèche, 6 pièces. S'adresser au *Manitoba* 42 avenue Provencher, Saint-Boniface.

A louer—Une maison semi-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.